

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2015 et du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

PRENEZ AVIS de ce qui suit :

Que lors d'une séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2014, le conseil municipal a adopté un budget pour l'exercice financier 2015 dont voici les principaux éléments :

REVENUS	2014	2015
Taxes		
- Foncière générale	8 793 502 \$	9 277 443 \$
- Tarification	2 741 365 \$	2 632 147 \$
- Taxes de secteurs	245 836 \$	220 311 \$
Paiement tenant lieu de taxes	97 573 \$	99 449 \$
Imposition de droits	657 041 \$	508 104 \$
Services rendus	431 276 \$	306 217 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$	20 000 \$
Intérêts	170 000 \$	172 950 \$
Transferts	229 117 \$	227 249 \$
Autres revenus	86 871 \$	229 975 \$
Total des revenus	13 472 581 \$	13 693 845 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	1 503 009 \$	1 564 015 \$
Sécurité publique	2 403 939 \$	2 380 001 \$
Transport	2 256 759 \$	2 345 835 \$
Hygiène du milieu	2 658 547 \$	2 864 104 \$
Santé et bien-être	91 736 \$	92 377 \$
Aménagement, urbanisme et développement	590 387 \$	543 255 \$
Loisirs et culture	2 461 893 \$	2 448 362 \$
Frais de financement	436 032 \$	385 450 \$
Total des dépenses de fonctionnement	12 402 302 \$	12 623 399 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	1 070 279 \$	1 070 446 \$
Remboursement en capital	813 392 \$	792 028 \$
AFFECTATION		
Transfert à l'état des activités d'investissement	217 400 \$	157 251 \$
Surplus accumulé non affecté	0 \$	0 \$
Surplus accumulé affecté	(80 000 \$)	-
Réserve financière et fonds réservés	119 487 \$	121 167 \$
Total	256 887 \$	278 418 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	0 \$	0 \$

TAXES ANNUELLES	2014	Taux 2015
Taxe foncière générale (du 100 \$ d'évaluation)	0,664 \$	0,694 \$
Taxe foncière sur immeuble non résidentiel	1,414 \$	1,444 \$
Taxe foncière sur immeuble agricole	0,664 \$	0,694 \$
Taxe d'eau (par unité de logement)	233 \$	233 \$
Taxe d'ordures (par unité de logement)	185 \$	132 \$
Taxe recyclage (par unité de logement)	75 \$	75 \$
Taxes d'assainissement (par unité de logement)	160 \$	191 \$

Le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2015-2016-2017 totalise des dépenses de **12 630 434 \$**, réparties comme suit :

2015	2016	2017
6 254 210 \$	1 725 224 \$	1 286 000 \$

Avis est aussi donné que le budget 2015 et le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et disponible sur le site web au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 DÉCEMBRE 2014.

Me Jeanne Briand
Greffière

/vc
